

Annexe 1 Méthodologie

1- Analyse détaillée du rapport de la Cour des comptes publié le 27 juin 2022

2- Publication par POUR.Press , le 19 septembre 2022, d'un dossier intitulé :

Evasion Fiscale : Impuissance d'Etat volontaire

Il s'agit d'un dossier de 119 pages constitué ainsi :

Introduction – Si vous n'êtes pas à la table, c'est que vous êtes au menu

Chapitre 1 – Sommes vertigineuses, impuissance contagieuse, lutte contre l'évasion fiscale fallacieuse

Chapitre 2 – Après 12 années d'opacité, un rapport de la Cour des Comptes enfin publié

Chapitre 3 – Des déclarations officielles durement taclées par la Cour des comptes

Chapitre 4 – Incohérence législative, sanctions peu effectives, libre circulation des capitaux impérative

Chapitre 5 – Des constats effarants qui tombent comme à Gravelotte

Chapitre 6 – Les contrôles des déclarations sont improductifs, alors ne les contrôlons plus !

Chapitre 7 – Des trous noirs fiscaux à la place des paradis fiscaux et le tour est joué ?

Chapitre 8 – Voyage en ADGM (Abu Dhabi Global Market), à la rencontre des multinationales

Chapitre 9 – Conclusion. Deux poids, deux mesures

Annexe – Paradis fiscaux – listes OCDE, Union Européenne (UE), Belgique vs listes ONG et listes Promoteurs évasion fiscale

3-Envoi du dossier POUR.Press le 19 septembre 2022 aux personnes suivantes :

Gouvernants, Membres de la Commission Finances & Budget de la Chambre des Représentants (hors Vlaams Belang), Chefs de groupe au Parlement Fédéral (hors Vlaams Belang), Chefs de parti (hors Vlaams Belang)

4- Préparation et réalisation d'une liste de questions pour chacun des chapitres du dossier POUR.Press

5- Envoi du questionnaire POUR.Press le 27 octobre 2022 aux personnes suivantes :

Gouvernants, Membres de la Commission Finances & Budget de la Chambre des Représentants (hors Vlaams Belang), Chefs de groupe au Parlement Fédéral (hors Vlaams Belang), Chefs de parti (hors Vlaams Belang)

6- Enregistrement des réactions à l'envoi du dossier POUR.Press du 19 septembre 2022

7- Enregistrement des réactions à l'envoi du questionnaire POUR.Press du 27 octobre 2022

8- Présence à l'audition de la Cour des comptes du 21 septembre 2022

9- Présence à l'audition du Ministre des Finances du 09 novembre 2022 (il n'a pas été possible d'être présent à l'audition de l'Inspection Spéciale des Impôts -ISI - de SPF Finances, par ailleurs non audio-enregistrée)

10- Analyse détaillée du rapport (120 pages) de Monsieur le Rapporteur (des 3 auditions) du 25 janvier 2023

11- Pour chacune des 3 auditions : extraction sur base du rapport de Mr le Rapporteur des propos introductifs, des questions des parlementaires, des réponses fournies, des répliques fournies et des conclusions

Sur base du rapport de Monsieur le Rapporteur

12- Constitution d'un fichier reprenant par membre de la Commission intervenant et par audition :

-le point de vue exprimé

-les questions posées

-l'existence d'une réponse fournie ou d'une non-réponse et dans quelques cas d'une réponse partielle

Sur base du rapport de Monsieur le Rapporteur

13- Constitution d'un fichier reprenant pour l'audition de l'Inspection Spéciale des Impôts (ISI) de SPF Finances :

-les propos introductifs de l'organisation/personne auditionnées

-les réponses aux questions des membres de la Commission

-les réponses supplémentaires suite aux répliques des membres

Sur base du rapport de Monsieur le Rapporteur

14- Constitution d'un fichier reprenant pour l'audition du Ministre des Finances :

-les propos introductifs de l'organisation/personne auditionnées

-les réponses aux questions des membres de la Commission

-les réponses supplémentaires suite aux répliques des membres

Sur base du rapport de Monsieur le Rapporteur

15- Retranscription automatique via logiciel Adobe des 2 auditions vidéo-enregistrées (Cour des comptes et Ministre des Finances, celle de l'Inspection Spéciale des Impôts (ISI) de SPF Finances n'a pas été vidéo-enregistrée)

16- Comparaison entre le rapport de Monsieur le Rapporteur et la retranscription automatique (auditions Cour des comptes et audition Ministre des Finances)

17- Rédaction puis publication par POUR.Press , le 19 mars 2023, d'un second dossier intitulé :

Evasion Fiscale :Quand le mépris d'Etat fait suite à son impuissance volontaire

18- Envoi du second dossier POUR.Press à compter du 19 mars 2023, aux personnes suivantes :

Gouvernants, Membres de la Commission Finances & Budget de la Chambre des Représentants (hors Vlaams Belang), Chefs de groupe au Parlement Fédéral (hors Vlaams Belang), Chefs de parti (hors Vlaams Belang)

NB : Ce que nous avons fait pour l'audition de l'Inspection Spéciale des Impôts (ISI) de SPF Finances (point 13) et pour l'audition du Ministre des Finances (point 14) n'a pas été fait pour l'audition de la Cour des comptes dans la mesure où nombre d'extraits de cette audition sont repris dans le corps même de différents articles du dossier et dans la mesure où l'audition reprend bon nombre de points déjà traités dans le rapport de la Cour des comptes.